

# Compte rendu du Bureau Syndical du 20 avril 2015

Étaient présents : Mme Aida Boyer, M. Dominique Chambon, M. Jean-Pierre Lefebvre, M. Jérôme Bernard, M. Maurice Quinkal, Mme Stella Bsereni, M. Gérard Griffé, M. Gilbert Petitjean, Mme France Gomez De Mercado

Assistaient également en tant qu'invité : Bertrand Cochard, Bernard Arnaudon, Henry Pascal Eldin, Ludovic Bayle, Garlann Nizon,

Excusés : M. Jacques François, M. Louis Grange, M. Alain Louche.

Le quorum est atteint la séance peut s'ouvrir à 18h30

## **1/ Présentation de propositions de nouveaux logos**

Le SMI souhaite profiter de l'occasion de ses 20 ans pour remettre à plat les outils de communication et la charte graphique. Ceci commence par le renouvellement du logo de la structure. Des logos ont été réalisés en interne puis ont été soumis au vote des agents, pour en sélectionner quelques-uns. Ainsi les 7 logos restants sont proposés aux membres du bureau. Après discussions, deux se détachent nettement, sans toutefois remporter l'unanimité. Il est donc décidé que les deux logos seront retravaillés puis re-proposés aux membres du bureau d'ici une semaine.

## **2/ Information sur les 20 ans**

La commission ad hoc ayant eu lieu ce jour, quelques éléments concernant la journée du 6 novembre sont exposés. Ainsi, il est décidé de partir sur une location d'un grand chapiteau et de revoir le programme notamment de l'après-midi pour le centrer plus sur le Syndicat.

## **3/ Information sur la médiation numérique et le lancement de l'appel à projets**

Garlann NIZON expose rapidement ce qui relève de ce terme qui peut sembler abscons. Elle expose également le fait que les EPN sont de plus en plus pris en compte dans le paysage national et que l'animation du réseau fait partie des actions historiques du Syndicat. Elle regrette cependant le fait, que rares sont les EPN qui ont su évoluer dans leur mission et dans leur posture sur le territoire. Aussi, afin de les faire évoluer et en faire des outils d'animation au service du territoire, elle expose rapidement la démarche de l'appel à projets qui devrait sortir d'ici peu. M. Quinkal demande à ce que l'appel à projets soit présenté dans les communautés de communes, mais que Garlann NIZON soit accompagnée par un des membres du bureau afin à la fois de montrer l'implication du SMI dans cette opération mais aussi pour se donner le plus de chance possible quant à la réussite de cet appel à projets.

## **4/ Signature Charte GéoArdèche Bourse Foncière Forestière de l'Ardèche**

Information concernant cette signature, aucune objection.

## **5/ Information sur l'avancée des négociations sur le bâtiment de Privas**

Une première proposition d'achat a été faite oralement à hauteur de 130 000 euros. M. Bayle précise qu'il faudra compter environ 40 à 50 000 euros de travaux. Les négociations sont à amorcer.

## **6/ Information sur les discussions avec le CG de la Drôme et la Région Rhône Alpes**

M. Bayle explique qu'une réunion de travail a eu lieu avec le Directeur Général des services du Conseil Général de la Drôme afin d'évoquer les pistes d'intervention des Inforoutes sur le territoire drômois, une seconde réunion de travail est prévu le 24 avril.

M. Bayle évoque aussi le rendez vous à la Région Rhône Alpes pour aborder la convention Coraia qui devrait être validée en CP fin juin. M. Bayle précise que ce dossier permet d'amorcer un premier partenariat

avec la Région, et permettra au SMI de s'afficher comme un acteur majeur de la médiation numérique en Rhône-Alpes.

### **7/ Point GED**

L'appel d'offres concernant la GED a été déclaré infructueux. En effet, les coûts inhérents sont trop élevés pour pouvoir espérer trouver un modèle économique. Le Syndicat a donc étudié les solutions libres. Aussi, deux logiciels moyennant quelques modifications pourraient correspondre à nos besoins. Il s'agit de Alfresco et Nuxeo, M. Eldin travaille d'ors et déjà dessus.

### **8/ Point RH**

M. Bayle expose la situation difficile du syndicat. En effet, il doit faire face à l'absence de M. Suszwalak depuis bientôt un an et l'activité ne cesse de croître. Il en profite pour saluer l'implication et l'engagement des salariés des Inforoutes.

Afin de pouvoir faire face il est nécessaire de procéder à des recrutements. Ainsi un technicien arrivera fin juin conformément à la décision prise lors du dernier Comité Syndical.

D'autre part, l'accueil d'un développeur en alternance, en stage est en cours de négociation avec l'université J Fourier à Grenoble.

Enfin, pour seconder M. Bayle dans ses tâches administratives notamment, le SMI étudie la possibilité (en partenariat avec la CCI de la Drôme) d'accueillir une Assistante de direction en alternance (rythme 3 semaines en entreprise, 1 semaine en formation).

M. Bernard évoque la problématique de non réponse aux sollicitations ou de délais trop longs d'intervention. En effet, ce retour lui a été fait par le directeur de l'école d'Alissas. La question des ressources humaines est donc évoquée, suite à la remarque de M. Chambon. En effet, il lui paraît que les problèmes sont résolus au fur et à mesure « avec des rustines » sans une réelle politique d'embauche et une vision à long terme.

D'autre part, M. Bayle précise que le SMI a fait le choix de ne pas augmenter ses tarifs, que les salaires pratiqués au SMI sont peu élevés et que le personnel est à la limite de la rupture.

Pour M. Chambon précise qu'il lui semble nécessaire de mettre en place un véritable organigramme et qu'augmenter la cotisation pourra se faire en ajoutant des services.

La séance est levée à 20h30